

**Délibération n° 2016-48 LABO en date du 9 juin 2016
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
portant modification du tarif des analyses réalisées pour le compte de tiers**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et R. 232-10,

Vu le Document Technique pour les analyses spécifiques par sport élaboré par l'Agence mondiale antidopage (AMA), dans sa version 2.3 du 17 novembre 2015 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération n° 2014-158 du 3 décembre 2014 portant tarification des analyses réalisées pour le compte de tiers,

Vu la délibération n° 2015-135 CTRL du 16 décembre 2015 portant adoption du programme des contrôles de l'Agence pour 2016, notamment le point I, paragraphe 2), de son annexe qui décrit les analyses spécialisées à réaliser prioritairement, s'agissant des sportifs du « groupe cible » de l'Agence et qui détermine le volume prévisionnel d'analyses hématologiques portant sur les biomarqueurs de l'hormone de croissance,

Sur proposition du Directeur du département des analyses,

Après avoir entendu le rapport du Secrétaire général,

Décide :

Article 1^{er} – Les tarifs des prestations réalisées par le département des analyses pour le compte de tiers sont fixés suivant les modalités déterminées en annexe à la présente délibération, qui se substitue à l'annexe à la délibération n° 2014-158 susvisée.

Article 2 – La présente délibération est applicable à compter de sa publication sur le site internet de l'Agence, sous réserve des conventions en cours lorsque cette publication interviendra.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 9 juin 2016.

Le Président de l'Agence française
de lutte contre le dopage

Bruno GENEVOIS

signé

Annexe

Tarifs applicables à compter du 9 juin 2016

Prestation	Prix par échantillon ou par service	
	Résultat négatif	Résultat positif ou atypique
Analyses urinaires		
Analyses conventionnelles (<i>en compétition</i>)		
Délai normal (10 jrs)	200 €	+ 100 € par substance
Délai rapide (48 h)	300 €	
Analyses conventionnelles (<i>hors compétition</i>)		
Délai normal (10 jrs)	150 €	+ 100 € par substance
Délai rapide (48 h)	225 €	
ESAs		
Délai normal (10 jrs)	200 €	+ 130 € par substance
Délai rapide (72 h pour un résultat négatif)	300 €	
Insulines		
Délai normal (10 jrs)	75 €	+ 150 € par substance
Délai rapide (48 h pour un résultat négatif ou 72 h pour un résultat positif)	112,50 €	
Peptides (« GHRFs », « GnRH »)		
Délai normal (10 jrs)	100 €	+ 100 € par substance
Délai rapide (48 h pour un résultat négatif ou 72 h pour un résultat positif)	150 €	
IRMS	250 € (si confirmation du profil stéroïdien : + 100 €)	
Analyses hématologiques		
Sérum		
ESAs (EPO, CERA, Hématide)		
Délai normal (10 jrs)	200 € (EPO, CERA) 100 € (Hématide)	+ 160 € (EPO, CERA) + 100 € (Hématide)
Délai rapide (72 h pour un résultat négatif)	300 € (EPO, CERA) 150 € (Hématide)	
Hormone de croissance (« hGH ») – <i>Isoform Method</i>		
Délai normal (10 jrs)	146 €	+ 100 € par substance
Délai rapide (48 h pour un résultat négatif)	219 €	
Biomarqueurs de l'hormone de croissance (IGF1 – P-III-NP)		
Délai normal (10 jrs)	180 € (160 € à partir de 20 échantillons livrés en une seule fois)	
Délai rapide (48 h)	270 € (240 € à partir de 20 échantillons livrés en une seule fois)	

.../...

(suite)

Prestation	Prix par échantillon ou par service	
	Résultat négatif	Résultat positif ou atypique
Analyses hématologiques		
Sang total		
Transporteurs d'oxygène (« HBOC »)	20 €	
Profil biologique (« passeport biologique »)	35 €	
	Frais supplémentaires en cas de livraison/analyse le WE et jours fériés	
Synathène		
Délai normal (10 jrs), garanti si nombre d'échantillons confiés ≥ 6	94 €	
Délai rapide (48 h)	141 €	

Analyse de l'échantillon B et autres services	
Analyse qualitative	300 €
Analyse quantitative	400 €
IRMS	700 € (ce tarif inclut le profil stéroïdien ou la confirmation de substances telles que la Nandrolone, le Formestane, la Boldenone etc.)
ESAs	600 €
Hématide	300 €
Dossier analytique de l'échantillon A ou B	400 €
Dossier analytique regroupant échantillons A et B	800 €
Dossier analytique du profil biologique	150 €
Certificat d'analyse du profil biologique	30 €
Stockage d'échantillon	2 € par mois (flacons A et B)
Services « APMU » pour le profil stéroïdien	60 €
Frais d'huissier de justice (ouverture du scellé sur le flacon B)	300 €